

Séance publique du 19 décembre 2005

Délibération n° 2005-3138

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Définition des programmes d'actions à mener dans le domaine de l'assainissement en 2006 dans le cadre des autorisations de programme - Individualisation de ces autorisations de programme à partir de l'autorisation de programme globale AP 12 en dépenses et AP 120 en recettes - Assainissement - Autorisation de programme 1008 : acquisitions de matériels, mobiliers et véhicules - Autorisation de programme 1012 : bâtiments - Autorisation de programme 1016 : stations d'épuration - Autorisation de programme 1020 : réseaux divers de proximité et stations de relèvement - Autorisation de programme 1024 : branchements et travaux pour compte de tiers**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 novembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet, dans le cadre du processus décisionnel communautaire, de proposer l'individualisation pour 2006, après avoir arrêté le programme des actions à mener dans le cadre de chaque opération globalisée, de l'autorisation de programme globale - assainissement – AP 12 en dépenses et AP 120 en recettes.

Autorisation de programme 1008 - Acquisition de matériels, mobilier et véhicules

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale :

. AP 12 en dépenses	1 580 000 € HT
. AP 120 en recettes	0 €
. charge nette	1 580 000 €

Cette individualisation est proposée pour l'acquisition des matériels, mobilier et outillages destinés à l'équipement et à l'aménagement des différents bureaux, sites d'exploitation, subdivisions territoriales et des véhicules lourds, utilitaires et légers du service d'assainissement selon le programme prévisionnel suivant :

- matériels, mobilier et outillage : 390 000 € HT selon le détail ci-dessous :

- . équipement et aménagements du CLIP et des subdivisions territoriales pour 40 000 € HT,
- . matériels spécifiques de sécurité (casques, détecteurs de gaz, balisages, panneaux de signalisation pour 150 000 € HT,
- . matériels et mobiliers destinés aux différents sites d'exploitations et ateliers réseaux pour 30 000 € HT,
- . matériels et mobiliers destinés aux ateliers et bureaux sur les sites des stations d'épuration communautaires pour 120 000 € HT,
- . matériel et mobiliers spécifiques destinés au laboratoire pour 50 000 € HT ;

- véhicules lourds utilitaires et légers : 1 190 000 € HT, selon le détail ci-dessous :

- . véhicules lourds : acquisition de trois châssis cureuses avec équipements pour 743 000 € HT,
- . véhicules utilitaires : une prévision de remplacement de trois véhicules camionnettes et six véhicules fourgons pour les unités d'exploitation et d'intervention est faite pour un montant de 265 500 € HT,
- . un véhicule benne pour 40 000 € HT,
- . un véhicule électrique pour le site de la station d'épuration à Pierre Bénite pour un montant de 14 000 € HT,
- . le remplacement de douze véhicules légers remplissant les conditions de réforme est prévu pour un montant de 97 500 € HT,

. 30 000 € HT seraient consacrés aux aménagements spécifiques des véhicules utilitaires (équipement camion atelier, rampes signalisation, porte-échelles, etc).

Ces acquisitions accompagnent les évolutions de parc liées au projet de service et aux nécessités de renouvellement du parc existant.

Autorisation de programme 1012 - Bâtiments divers

- *proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale :*

. AP 12 en dépenses	445 000 € HT
. AP 120 en recettes	0 €
. charge nette	445 000 €

Cette individualisation est proposée sur la base du programme de travaux prévisionnel suivant :

- le réaménagement des bureaux, immeuble Le CLIP pour 85 000 € HT,
- l'aménagement de locaux divers (bureaux et ateliers) sur les différents sites des stations d'épuration liés au projet de service et, motorisation et automatisme du portail au site central des stations à Villeurbanne - rue des Marguerites pour 60 000 € HT, sur les sites d'exploitation du réseau pour 80 000 € HT et les six subdivisions territoriales et sites divers pour 200 000 € HT, aménagement des salles d'analyses 2 et 3 du laboratoire pour 20 000 € HT.

Autorisation de programme 1016 - Stations d'épuration diverses

- *proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale :*

. AP 12 en dépenses	1 190 000 € HT
. AP 120 en recettes	450 000 €
. charge nette	740 000 €

Cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel d'acquisitions, de renouvellement et de travaux suivants :

- la fourniture et renouvellement de matériels spécifiques installés dans les stations d'épuration communautaires. La dépense prévisionnelle, au titre de ces acquisitions de matériels (pompes, échelles, garde-corps, dégrilleurs, moteurs, vannes, automates, etc.), est estimée à 100 000 € HT,
 - la constitution du stock initial de pièces détachées pour les nouvelles installations livrées dans le cadre de la rénovation de la station d'épuration à Pierre Bénite prévue pour un montant de 150 000 € HT,
 - le remboursement des matériels renouvelés par l'exploitant de la station d'épuration à Saint Fons prévu au marché pour l'exploitation de la station pour un montant contractualisé de 260 000 € HT,
- soit un programme d'acquisitions et de renouvellement de matériels de 510 000 € HT.

Le programme prévisionnel d'études et de travaux annuel d'amélioration des stations d'épuration s'établirait comme suit :

- études pour un montant total de 80 000 € HT selon le détail suivant :

- . études diverses et récolements de travaux pour 30 000 € HT,
- . études pour l'amélioration et la transformation de la station d'épuration à Limonest pour 50 000 € HT.

Les travaux suivants seraient réalisés, pour un montant total de 600 000 € HT :

- diverses petites améliorations sur l'ensemble des stations d'épuration pour 150 000 € HT,
- la rénovation de la station d'épuration à Fontaines sur Saône pour 50 000 € HT,
- des améliorations sur le site de la station d'épuration à Saint Germain au Mont d'Or pour 50 000 € HT,
- diverses adaptations sur la station d'épuration à Pierre Bénite pour 50 000 € HT,
- la rénovation d'automates et d'équipements électriques sur le site de la station d'épuration à Neuville sur Saône pour 300 000 € HT.

L'Agence de l'eau, dans le cadre du contrat d'agglomération pour la période 2003-2006, accorderait à la Communauté urbaine, au titre de ses actions d'amélioration des stations d'épuration existantes, 450 000 € d'aides financières.

Autorisation de programme 1020 - Réseaux de proximité et stations de relèvement

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale :

. AP 12 en dépenses	12 600 000 € HT
. AP 120 en recettes	2 400 000 €
. charge nette	10 200 000 €

Cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel d'études et de travaux suivant :

1° - Sur les réseaux de proximité :

- versement de subventions par la Communauté urbaine pour l'assainissement des voies privées et mouvements pour l'intégration au patrimoine communautaire des réseaux subventionnés – dépenses : 130 000 € HT et recettes : 130 000 € HT,

- acquisition de dispositifs de fermeture des réseaux d'assainissement 700 000 € HT, divers matériels intégrés aux réseaux (échelles, vannes, buses, closoirs) 155 000 € HT et équipements de métrologie : 200 000 € HT,

- études, diagnostics et travaux préalables à la réalisation de construction ou d'amélioration des réseaux, à la mise en place de l'autosurveillance, à l'outil de suivi envasement, à la métrologie pour un montant total de 355 000 € HT,

- travaux d'extension, réhabilitation, renouvellement et amélioration de l'exploitation dans le cadre du programme annuel de proximité.

Ce programme prévisionnel, d'un montant de 10 500 000 € HT, a été élaboré afin d'équilibrer dans le cadre des investissements réalisés, la création de réseaux nouveaux (15 %), la rénovation et réhabilitation des réseaux existants (75 %) et de consacrer 10 % des dépenses à des adaptations destinées à améliorer la sécurité et les conditions d'exploitation des réseaux existants.

Programme prévisionnel : travaux sur réseau de proximité assainissement		
Commune	Adresse	Objet
territoire communautaire		assainissement collectif en zones U
territoire communautaire		aide à l'exploitation - réhabilitation de vannes mécaniques, réhabilitation et améliorations ponctuelles de réseaux non visitables, réhabilitation de puits filtrants
territoire communautaire		travaux pour participation
territoire communautaire		campagnes de renouvellement des branchements des particuliers
territoire communautaire		diagnostic structurel des ouvrages
territoire communautaire		stations de mesure sur réseaux divers - station de mesure collecteur Vaulx en Velin
Bron	avenue des Colonnes	construction de 100 m d'égout diamètre 600 mm
Bron	rue Paviot	construction de 250 m d'égout diamètre 500 mm

Cailloux sur Fontaines	place du 8 Mai	reconstruction de 50 m d'égout diamètre 600 mm
Champagne au Mont d'Or	avenue Lanessan	reconstruction de 190 m d'égout diamètre 600 mm et reprise de 10 branchements
Charly	rue de la Croix Saint Marc	construction de 106 m d'égout diamètre 250 mm
Chassieu	rue Auguste Renoir	reconstruction de réseau 130 m d'égout diamètre 600 mm
Craponne	rue de Ponterle	renouvellement de canalisation diamètre 300 mm vétuste
Feyzin	rue des Vignettes	remplacement et renforcement de 270 m d'égout de diamètre 400 mm
Feyzin	rue Frédéric Mistral	remplacement et renforcement de 235 m d'égout de diamètre 400 mm
Fontaines Saint Martin	rue du Buisson - chemin des Carrières	création d'un réseau de 330 m de diamètre 300 mm
Fontaines sur Saône	rue Victor Hugo	chemisage de 135 m d'égout diamètre 500 mm et reprise de branchements
Francheville	avenue de la Table de Pierre	renouvellement de canalisations de diamètre 400 et 600 mm
Francheville	rue de la Mairie	maillage et extension de réseau diamètre 300 mm
La Mulatière	ruelles Cadière et Chassagne	réhabilitation de radier égout diamètre 700 mm
La Tour de Salvagny	quartier du Jacquemet	construction de 900 m de réseau 400 mm
Lyon 1er	montée Saint Sébastien - rue Grogard - réaménagement place Gros Cailloux	reconstruction 40 m d'égout diamètre 500 mm et 600 m d'égout 400 mm
Lyon 2°	rue Vaubecour	réhabilitation de 280 m de collecteur - reprise banquettes et branchements
Lyon 2°	rue Sala	reconstruction de 200 m de radier de collecteur T150
Lyon 2°	rue de Brest (Grenette - Ferrandière)	reconstruction de 150 m de radier de collecteur T180
Lyon 2°	rue Sainte Hélène	reconstruction de 200 m de radier T180
Lyon 2°	rue Clotilde Bizolon	reconstruction de 95 m de radier T180
Lyon 2°	rue Dugas - Montbel	modifications de 150 m de réseau de diamètre 400 mm
Lyon 3°	rue Léon Jouhaux	réhabilitation et reprise d'étanchéité des réseaux
Lyon 3°	rue Bonnel	réhabilitation structurante du réseau

Lyon 6°	quai Général Sarrail	réhabilitation et reprise d'étanchéité des réseaux
Lyon 6°	rue Duguesclin	restructuration d'ouvrages
Lyon 7°	rue Elie Rochette	reconstruction d'ouvrages
Lyon 8°	avenue des Frères Lumière	réhabilitation de réseau
Lyon 9°	rue Claude Laboureur - Charbottes	renforcement du réseau unitaire, déplacement de deux déversoirs d'orage et reprise du ruisseau canalisé
Lyon 9°	rue Sylvain Simondan	mise en séparatif des réseaux 220 m de diamètre 500 mm et 250 m de diamètre 250 mm
Lyon 9°	place Pont Mouton	construction d'un dessableur de 3 m ³ en sous oeuvre
Lyon 9°	rue du Béal - avenue Sidoine Appolinaire	réhabilitation de 20 m de collecteur de diamètre 500 mm dégradé
Meyzieu	avenue Docteur Schweitzer	construction de 640 m de collecteur de diamètre 300 mm
Meyzieu	voie nouvelle VN 15	extension du réseau unitaire 330 m d'égout de diamètre 500 mm - tabourets et grilles eaux pluviales
Mions	voie 43	extension de 200 m de réseau 400 mm eaux pluviales et 200 m de réseau 300 mm eaux usées
Neuville sur Saône	route de Lyon	chemisage de 100 m de collecteur T180
Neuville sur Saône	rue Barrée	construction de 130 m de canalisation diamètre 200 mm et 5 branchements
Oullins	Grande Rue	réhabilitation du radier de collecteur T120
Oullins	rue Orcel	renouvellement de canalisation de diamètre 400 mm vétuste
Pierre Bénite	rue de la Poste	renouvellement de canalisation diamètre 300 mm vétuste
Rillieux la Pape	boulevard de l'Europe	rénovation de 130 m de canalisation diamètre 300 mm
Rillieux la Pape	boulevard Marcel André	construction d'un réseau de 90 m de canalisation diamètre 300 mm et 3 branchements
Rochetaillée sur Saône	chemin de l'Epine	construction d'un réseau de 200 m de canalisation diamètre 300 mm et 4 branchements
Saint Fons	rue Aristide Briand	création de 180 m de canalisation diamètre 400 mm

Saint Genis les Ollières	rue de la Sablière	renouvellement de canalisation diamètre 400 mm
Saint Priest	rue du Payet	construction de 410 m de réseau circulaire diamètres 500 et 400 mm
Saint Priest	rue Aristide Briand	réhabilitation de 700 m de radier de collecteur T180
Saint Priest	rue Copernic	reconstruction de 100 m d'égout 300 mm (nombreuses cassures)
Saint Romain au Mont d'Or	impasse aux Presles	création de 160 m de collecteur diamètre 300 mm
Sathonay Camp	rue Pasteur	reconstruction d'égout vétuste 130 m de diamètre 400 mm
Solaize	chemin du Grand Merquet	construction de 150 m d'égout circulaire diamètre 300 mm
Saint Genis Laval	chemin de la Mouche	chemisage de 250 m d'égout diamètre 600 mm vétuste
Tassin la Demi Lune	rue de la Victoire	renouvellement de canalisation de diamètre 300 mm
Tassin la Demi Lune	rue Louis Poly	renouvellement de canalisation de diamètre 300 mm
Vaulx en Velin	rue du 19 mars 1962	construction de 210 m de collecteur unitaire 300 mm
Vénissieux	chemin de la Perrière	construction de 180 m de réseau de diamètre 400 mm
Vernaison	rue de Cornevent	construction de 117 m d'égout diamètre 250 mm
Vernaison	chemin des Rivières	restructuration de 60 m d'égout diamètre 500 mm en vue de réduction du risque d'inondations
Villeurbanne	avenue Jean Jaurès	réhabilitation de 130 m de collecteur T180 par reprise des maçonneries attaquées
Villeurbanne	rue Honoré de Balzac (voie sud)	création de 280 m de collecteur diamètre 400 mm
Villeurbanne	rue Guillotte	construction de 130 m de collecteur diamètre 500 mm en remplacement d'un collecteur dégradé
Villeurbanne	rue Bouchet (voie sud)	contruction de 170 m de collecteur diamètre 400 mm

2° - Pour les constructions, équipements et améliorations des stations de relèvement situées sur les réseaux selon le détail prévisionnel suivant :

- construction, équipement et amélioration des stations de relèvement situées sur les réseaux selon le détail prévisionnel suivant :

- . études et travaux préparatoires : récolements et études diverses pour 20 000 € HT, étude sur regroupement des relèvements pour 30 000 € HT,
- . acquisition de matériel et équipements : 70 000 € HT,
- . construction et améliorations diverses sur l'ensemble des stations de relèvement : 440 000 € HT,

dont :

- . petites améliorations diverses : 100 000 € HT,
- . rénovation de la station de relèvement Villeurbanne Bascule : 100 000 € HT,
- . remplacement automate - station à la Berthaudière : 80 000 € HT,
- . rénovation de la station de relèvement Gerland : 20 000 € HT,
- . modernisation de la télégestion : 80 000 € HT,
- . mesures de débit à Couzon au Mont d'Or : 60 000 € HT.

L'Agence de l'eau dans le cadre du contrat d'agglomération pour la période 2003-2006 accorderait à la Communauté urbaine au titre de ces actions 2 400 000 € d'aides financières notamment au titre des actions pour la réhabilitation structurelle des réseaux existants, et des stations de relèvement. Seules les actions d'extension des réseaux de collecte menées dans le périmètre du Sage de l'est lyonnais, seraient éligibles aux aides de l'Agence.

Autorisation de programme 1024 - Branchements et comptes pour tiers

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme :

. AP 12 en dépenses	4 300 000 € HT
. AP 112 en recettes	0 €
. charge nette	4 300 000 €

Cette individualisation est proposée pour la réalisation des travaux pour le compte de tiers pour la construction des branchements à l'égout public et le renouvellement ponctuel des raccordements existants pour un montant prévisionnel de 4 170 000 € HT et l'acquisition des dispositifs de fermeture de ces ouvrages pour un montant prévisionnel de 130 000 € HT.

Un programme détaillé de ces interventions ne peut être établi puisqu'il s'agit, pour la Communauté urbaine de répondre à la demande de raccordement des riverains à raccorder au cours d'une année au réseau existant. Selon les années, une moyenne de 1 000 interventions de ce type sont commandées par les tiers et réalisées par la Communauté urbaine pour leur compte.

Pour mémoire, la recette à provenir des tiers au titre des travaux de construction est une recette d'exploitation inscrite au budget annexe de l'assainissement au titre de ventes de travaux pour un montant prévisionnel de 2 850 000 € HT en section d'exploitation.

Circuit décisionnel : ce dossier fait l'objet d'une note d'information au pôle environnement le 6 décembre 2005 et au Bureau le 12 décembre 2005 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Accepte le rapport qui lui est soumis et les propositions de programmes prévisionnels d'actions proposées pour les autorisations de programmes globalisées suivantes :

- matériels, mobiliers et véhicules,
- bâtiments divers,
- stations d'épuration,

- réseaux divers et relèvements,
- branchements et comptes pour tiers.

2° - Décide des individualisations suivantes d'autorisation de programme à partir de l'autorisation de programme globale - 12 assainissement en dépenses et 120 en recettes, selon le détail suivant :

- autorisation de programme 1008 - matériels, mobilier et véhicules	en dépenses	1 580 000 € HT
- autorisation de programme 1012 - bâtiments -	en dépenses	445 000 € HT
- autorisation de programme 1016 - stations d'épuration	en dépenses	1 190 000 € HT
	en recettes	450 000 €
	charge nette	740 000 €
- autorisation de programme 1020 - réseaux de proximité et relèvements	en dépenses	12 600 000 € HT
	en recettes	2 400 000 €
	charge nette	10 200 000 €
- autorisation de programme 1024 - branchements	en dépenses	4 300 000 € HT

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,